

Écrit par etatsgenerauxdelabioethique
Mardi, 13 Février 2018 19:56 -

Le site internet des Etats généraux de la Bioéthique sera en ligne lundi 12 février 2018 : <https://etatsgenerauxdelabioethique.fr>

C'est un élément fondamental du dispositif mis en place par le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) qui pilote ces Etats généraux. Il permet non seulement d'**être informé** sur l'ensemble du processus mais également de **participer** activement à une réflexion collective qui sera menée jusqu'à fin avril 2018.

Les Etats Généraux constituent un passage obligé de la révision de la loi de bioéthique. La loi de 2011 a chargé le CCNE de les organiser et il est ainsi tenu de produire, à destination des pouvoirs publics, un rapport de synthèse qui tiendra compte de toutes les contributions recueillies. Les avis déposés sur le site internet permettront ainsi d'éclairer le législateur, au même titre que les contributions rassemblées par les Espaces éthiques régionaux, et que celles adressées par les organisations auditionnées par le CCNE. Un comité citoyen des Etats généraux accompagne l'ensemble de la consultation et s'assure de son bon déroulement.

Les Etats généraux mettent au cœur du débat des domaines où des progrès scientifiques et technologiques ont été constants ou qui ont émergé ces dernières années, mais aussi des domaines où les opinions ont pu évoluer et qui interrogent de façon directe le monde que nous voulons pour demain.

Il va permettre de s'informer sur toutes les **thématiques** et également d'exprimer sa propre opinion sur les sujets suivants : Cellules souches et recherche sur l'embryon, Les examens de génétique à l'ère de la médecine génomique, Dons et transplantations d'organes, Neurosciences, Données de santé, Intelligence artificielle et robotique, Santé et environnement, Procréation et société, Prise en charge de la fin de vie.

Chaque thématique est organisée de la façon suivante : d'une part, une **fiche d'information** avec une bibliographie qui permet d'aller plus loin, et d'autre part une partie «**consultation**

» Cette dernière propose à la fois les grands enjeux liés au sujet, les principes et les valeurs à prendre en compte dans sa réflexion, et enfin des pistes concrètes de discussion. Elle s'appuie sur des propositions initiales qui présentent les termes du débat et invitent les participants à voter, argumenter ou formuler eux-mêmes de nouvelles propositions.

Par ailleurs, le site permet d'avoir une vue d'ensemble sur toute la démarche des Etats généraux de la Bioéthique :

- **L'agenda des rencontres** organisées par les Espaces éthiques régionaux et inter-régionaux et des **articles** sur les événements,

- Le **calendrier des auditions passées** et les **contributions des organisations reçues** par le CCNE (associations, groupes d'intérêt, sociétés savantes, familles philosophiques et spirituelles ...).

Le site internet précise, en outre, un certain nombre de **règles** que le CCNE juge nécessaires pour un déroulement serein et respectueux des Etats généraux, tant pour les organisateurs

Écrit par etatsgenerauxdelabioethique
Mardi, 13 Février 2018 19:56 -

que pour les participants.

Pour tous **ceux qui souhaiteraient organiser leurs propres rencontres de bioéthique** en marge des Etats généraux, le site donnera des **conseils pratiques** et invitera à en informer le CCNE.

Enfin, le CCNE a chargé M. Louis Schweitzer, ancien Président de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) d'être le **médiateur** de la consultation. Il recevra les réclamations relatives à l'organisation de la phase consultative et y répondra.

Vous pouvez nous rejoindre sur Facebook (<https://www.facebook.com/États-Généraux-de-la-bioéthique-2018-150855812284610>), sur Twitter (@EGB2018) et Youtube (Etats généraux de la bioéthique).